

DROGUES LÉGALE

Par Profil supprimé Postée le 16/03/2014 19:27

Je voudrais savoir si toutes les drogues étaient illégales (en France) ou certaines étaient réglementées ou légales. Est-ce que l'intensité est plus forte selon les drogues, si la quantité est la même ? Pour une première prise (crack) qu'elles dosent ne faudrait-il pas dépasser pour éviter une overdose, mais assez pour ressentir les effets ? (Même question pour l'héroïne après une période de sevrage de quelques semaines)

Mise en ligne le 17/03/2014

Bonjour,

Vous vous posez beaucoup de questions au sujet des drogues, c'est important de s'informer pour limiter les risques en cas de consommation.

Les drogues les plus courantes sont : parmi les drogues illégales: l'héroïne, la cocaïne, le crack, le cannabis, les stimulants divers (méthamphétamines, ecstasy..) ainsi que les substances hallucinogènes (champignons, LSD...)

L'alcool, le tabac, des médicaments tels que les antidouleurs, les somnifères, les remèdes contre le rhume, les colles, les aérosols, les gaz et les solvants sont des drogues légales.

Ce qui peut surprendre c'est que la légalité n'est pas toujours directement liée à la toxicité. Ainsi par exemple alcool et tabac sont très toxiques, et très addictogènes.

Il est illégal de posséder ou de fournir des drogues interdites. Certaines drogues illégales peuvent être utilisées légalement si elles sont prescrites par un médecin par exemple dans le cadre de substitution comme certains opiacés.

Toutes les drogues sont considérées comme dangereuses pour la santé.

Nous ne pouvons pas vous conseiller de "doses" à prendre, on ne sait jamais comment on va "réagir" à une consommation. Votre "réaction" dépend de la nature du produit consommé dont vous ne connaissez jamais l'exacte composition, mais aussi de votre état général au moment où vous consommez et de l'environnement dans lequel vous vous trouvez. Un "bad trip" ou une crise d'angoisse est toujours possible.

On peut vite être accroc au crack. Les effets peuvent être dangereux à chaque prise (risque d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral...) Nous vous invitons à consulter notre fiche descriptive concernant cette drogue ainsi que celle de l'héroïne. Celle-ci répond en détail aux questions que l'on peut se poser sur la dépendance, les effets de la consommation, la réduction des risques, le statut légal, le sevrage... Vous pourrez l'ouvrir avec ce lien.

L'overdose est un accident grave résultant d'une prise de drogue en quantité plus importante que le corps ne peut le supporter, entraînant une perte de conscience suivie d'un arrêt respiratoire. L'overdose peut survenir lors d'une première prise mais la durée de la consommation est également un facteur à prendre en compte.

Certaines règles de base permettent de réduire les risques : ne pas acheter de drogues auprès de personnes inconnues, s'informer sur la qualité du produit auprès de personnes de confiance, s'assurer d'être bien entourée.

Enfin, comme pour les autres substances psychotropes, le mélange des drogues est à éviter, il en va de même avec l'alcool. Il ne nous est pas possible de lister ici l'ensemble des interactions possibles. Nous vous invitons à consulter notre rubrique « Le dico des drogues » <http://www.drogues-info-service.fr/?-Dico-des-drogues-> pour en savoir plus à ce sujet.

Pour plus d'informations vous pouvez nous appeler sur la ligne "Drogues Info Service" au 0 800 23 13 13 . (l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe ou une cabine, tous les jours de 8h à 2h). Vous pouvez aussi nous joindre par chat.

Cordialement
